

# **Conseil départemental : Rénovation de l'usine de traitement d'eau potable Belle Eau Cadeau (Capesterre-Belle Eau)**

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

*30 juin 2021*

Pouvoir adjudicateur

Conseil Départemental de la Guadeloupe, Mme Josette BOREL-LINCERTIN - PRESIDENT, Bd Félix EBOUE, 97100 BASSE TERRE, GUADELOUPE. Tel : +33 590806245. Fax : +33 590806231. E-mail : marie-andree.jonot@cg971.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.cg971.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

Références de l'avis initial paru au BOAMP

Parution numéro : 2021\_081 DIFF - Annonce n° du 2021-03-22

Description du marché

Objet du marché

PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES EN EAU POTABLE - Rénovation de l'usine de traitement d'eau potable Belle Eau Cadeau (Capesterre-Belle Eau)-

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45232430

Lieu d'exécution

Capesterre-Belle-Eau. 97130 CAPESTERRE BELLE EAU

Code NUTS : FRY1

Caractéristiques principales

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

Informations sur l'attribution du marché

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE 50%

2: PRIX DES PRESTATIONS 50%

Une enchère électronique a été effectuée : non

Attribution :

Date d'attribution du marché : 29 juin 2021

Nombre total d'offres reçues : 1

Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué

**GETELEC TP**, ZI rue charles LINDBERGH , 97123 , B AILLIF , FRANCE.

Informations sur le montant du marché

Montant (H.T.) : 3 068 746 euros

Informations sur la sous-traitance

Pas de sous-traitance.

Autres renseignements

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : oui

Procédures de recours